

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

=====

**DIRECTION NATIONALE DE LA
CONSERVATION DE LA NATURE**

=====

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

STRATEGIE NATIONALE DE REBOISEMENT

Mai 2004

INTRODUCTION :

Le Mali est un pays sahélien confronté depuis plusieurs décennies à de nombreux problèmes environnementaux liés d'une part à la dégradation des ressources naturelles suite aux sécheresses consécutives et d'autre part à la détérioration progressive du cadre de vie en milieu urbain due à l'action anthropique.

Les effets cumulés de la croissance démographique et la pauvreté ont contribué à amplifier ces problèmes à travers la forte pression exercée sur les ressources naturelles.

Le bilan de la problématique de l'environnement et l'état des ressources naturelles au Mali ont mis en exergue la nécessité de répondre à un certain nombre de défis environnementaux non seulement en milieu rural, mais aussi en milieu urbain et périurbain.

Dans le cadre des missions du Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, la volonté de relever ces défis a été clairement exprimée dans la lettre de cadrage que le Président de la République a adressé au Premier Ministre et qui a été traduite en approches sectorielles dans la déclaration de Politique Générale.

C'est ainsi qu'en Décembre 2003, la Direction Nationale de la Conservation de la Nature (DNCN) a élaboré une stratégie nationale de reboisement qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions de la politique nationale de la protection de l'Environnement et de la politique forestière nationale.

La stratégie de reboisement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'action de la politique nationale de la protection de l'environnement et de la politique forestière nationale.

Il s'agira notamment de contribuer à la lutte contre la désertification et la pauvreté avec comme toile de fond la satisfaction des besoins en bois des populations, la création d'emploi tout en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables : les femmes et les jeunes.

Le présent document de la stratégie nationale de reboisement comporte 5 chapitres :

- I. Les axes de la stratégie nationale de reboisement;
- II. Les modalités d'intervention
- III. Le Financement de la stratégie
- IV. Le Guide de préparation et de mise en œuvre des activités des campagnes de reboisement
- V. Les Critères d'attribution de prix aux meilleurs planteurs

I. AXES DE LA STRATEGIE NATIONALE DE REBOISEMENT

Cette stratégie de reboisement s'articulera autour de:

- a) la réhabilitation des pépinières régionales et l'appui aux pépiniéristes privés pour la production d'essences locales . Il s'agit de réhabiliter une pépinière forestière par région dans le Cercle où les conditions sont les plus favorables afin de constituer un stock de sécurité. L'appui aux pépiniéristes privés est une des missions essentielles du service ;
- b) l'incitation des enfants, notamment des jeunes scolaires et d'autres groupes cibles (armée, entreprises, etc.) à travers l'Education Environnementale et d'autres programmes à participer activement aux actions de reboisement . Les Centres d'Animation Pédagogique (CAP) seront mis à profit afin d'obtenir des résultats satisfaisants. Les élèves seront placés au centre de toutes activités de reboisement de leur environnement immédiat (parcs d'attraction, bosquets, plantation d'ombrage et espaces verts) ;
- c) la reforestation des collines, des bassins versants autour de Bamako et des autres grandes villes du pays. Cette action qui a commencé, il y a une année doit se poursuivre jusqu'au bout pour qu'il y ait une synergie entre les actions antérieures et futures. Cette action doit s'étendre sur les autres grandes villes du Mali. Elle doit permettre de reconstituer le couvert végétal autour des grandes villes et de créer un environnement où il fait bon de vivre ;
- d) le développement d'un partenariat entre la DNCN et les autres Services Techniques, Communes, ONG, GIE, et Associations (notamment féminines) dans le but de leur meilleure implication dans les actions de reboisement ;
- e) la mobilisation des ressources communales en faveur des actions de reboisement . Cette mobilisation se fera avec la participation effective des élus communaux qui en seront les premiers responsables. Ils doivent veiller à ce que les plans de développement communaux prennent en compte les actions de protection de l'environnement et au suivi des actions programmées ;
- f) la promotion de la foresterie rurale à travers l'incitation aux plantations de production de bois et l'agroforesterie . Les plantations agro-forestières seront vulgarisées surtout dans les zones à climat sahélo-saharien où l'Acacia albida et les autres légumineuses ligneuses seront revalorisés. Les plantations de production pourraient être une des solutions durables aux déboisements excessifs et à la surexploitation des formations naturelles
- g) l'instauration d'un système d'incitation au reboisement à travers la motivation (Lettre de félicitation, Prix, décoration, etc.). En effet, pour pérenniser les actions de reboisement et les rendre profitables pour les populations locales, il faut dans un premier temps instituer un mécanisme de motivation.

II. MODALITES D'INTERVENTION

La procédure de mise en œuvre de la stratégie se déroulera comme ci-après:

- réhabiliter les 10 pépinières au niveau des Directions Régionales de la Conservation de la Nature, du Centre de Formation Pratique Forestier de Tabakoro et d'appuyer au moins un pépiniériste privé par commune en vue d'une production soutenue de plants forestiers ;
- élaborer et mettre en œuvre un programme de reboisement avec les écoles dans le cadre de l'éducation environnementale ;
- poursuivre les actions de reforestation des collines autour de Bamako et des bassins versants à travers le pays avec les GIE, Associations, ONG et particuliers ;
- créer, en rapport avec les maires, des espaces de reboisement réservés aux nouveaux mariés et aux hôtes/personnalités de marque en visite dans leurs communes et instituer le reboisement des lieux de cultes (mosquées, églises) et des marchés ;
- mettre en place un cadre de concertation avec l'ensemble des acteurs (Services techniques, Collectivités Territoriales, ONG et autres partenaires) pour mieux soutenir les actions de reboisement ;
- réaliser des plantations d'alignement le long des routes inter-urbaines avec les GIE, ONG, Associations (exploitants forestiers, chasseurs, etc.), Services Techniques, etc. et aux entrées et sorties des villages ;
- susciter la création de forêts communales ;
- Mener une campagne d'information, de communication et de sensibilisation des populations pour une bonne réussite des actions à entreprendre.
- Mettre en place un système pour l'organisation, la recherche de financement et le suivi du reboisement.

III. FINANCEMENT DE LA STRATEGIE

La stratégie de reboisement, telle qu'ambitionnée, requiert des moyens financiers, humains et matériels très importants provenant aussi bien des ressources de l'Etat que celles des Collectivités Territoriales et des particuliers.

S'agissant de l'Etat, les fonds d'aménagement et de protection des Forêts et de la faune seront mis à contribution.

Le parrainage consistera en une concertation des Départements Ministériels, les Directions Centrales, les Opérateurs Privés (Sociétés, grandes entreprises etc.), en vue de leur soutien financier et ou matériel. On procédera à un lobbying pour mieux les sensibiliser dans le sens d'une contribution à l'effort national

Pour les Collectivités Territoriales, leurs apports pourraient provenir des ristournes issues des recettes d'exploitation et des ressources prévues dans le cadre de leurs Programmes de Développement Communaux.

Le financement de la stratégie sera soutenu par un programme de communication, d'information et de sensibilisation pour une meilleure mobilisation/utilisation des ressources destinées à cet effet au niveau de chaque partenaire.

IV. GUIDE DE PREPARATION ET DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DES CAMPAGNES DE REBOISEMENT

La préparation de la campagne nationale de reboisement requiert la mise en œuvre de certaines activités prioritaires indispensables pour sa réussite.(Voir Tableau N°1).

En effet, le prélude à toute action est la bonne organisation des structures responsables. C'est ainsi qu'il est mis en place annuellement par la Direction Nationale de la Conservation de la Nature, une Commission chargée de l'organisation et du suivi de la mise en œuvre des activités de la campagne de reboisement.

Cette commission travaille en étroite collaboration avec les structures déconcentrées de la DNCN, les ONG, les GIE, les Associations socio- professionnelles, les particuliers et la société civile en vue d'une participation active de tous les acteurs et de prendre en compte leurs préoccupations.

Ainsi, la commission qui sera créée au sein de la DNCN animera et coordonnera l'ensemble des activités de la campagne nationale de reboisement sur la base d'un chronogramme des activités (Tableau N° 2)

La réussite de la campagne nationale de reboisement nécessite la participation de tous les citoyens. Les médias d'Etat et privés auront un rôle très important pour véhiculer les messages pour un bon déroulement des opérations.

La dotation des agents d'encadrement en moyens de suivi constituera aussi une condition indispensable pour la réussite des actions.

Tableau n°1: GUIDE DE PREPARATION ET DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA CAMPAGNE DE REBOISEMENT

ACTIVITES	STRATEGIE D'INTERVENTION	STRUCTURES RESPONSABLES	AUTRES STRUCTURES IMPLIQUES	INDICATEURS (IOV)
1 Organiser la campagne d'information	Concertation avec la presse publique et privée	SCN	Radio rurales ; Presse écrite (publique et privée)	Nombre d'émissions réalisées
2 réhabilitation des pépinières régionales et celle de Tabakoro	Contribution des fonds d'aménagement	DRCN	DNCN-DAF/MEA	Nombre de pépinières réhabilitées
3 Créer un cadre de concertation avec l'ensemble des acteurs	Réunions avec les responsables administratifs et communaux	SCN	Préfets /Sous préfets/communes	Nombre de cadres de concertations
4 Former des pépiniéristes privés	Ateliers de formation	SCN	CFPF/DNCN	Nombre de pépiniéristes privés formés
5 Appuyer au moins un pépiniériste privé par Commune	Apport de petits matériels de travail/semences forestières etc...	DAF/MEA	Opérateurs économiques ; ONG	Frais engagés pour l'appui
6 Achat de plants avec les pépiniéristes privés	Visite des pépinières privées	DNCN DRCN		Nombre de plants achetés
7 Les types de plantations				
7.1 Reboiser les artères(plantations d'alignement)	Concertations , réunions avec les Directeurs des CAP,«une école, une artère»	DRCN	Administration scolaire	Longueur d'artères reboisées
7.2 Créer des espaces verts /commune pour les nouveaux mariés, nouveaux - nés	Concertations et réunions avec les autorités communales	autorités communales	DRCN/Antennes SCN	Nombre d'espaces verts créés
7.3 Créer les parcs des hôtes	Concertation avec l'administration et les autorités communales	DRCN/SCN	Administration Communes	Nombre de parcs créés
7.4 Faire des plantations d'ombrage	Appui conseil de la DNCN aux acteurs	Populations	SCN/Antennes ONG locales	Superficie plantée

ACTIVITES	STRATEGIE D'INTERVENTION	STRUCTURES RESPONSABLES	AUTRES STRUCTURES IMPLIQUES	INDICATEURS (IOV)
7.5 Créer des bosquets	Concertation avec les villageois	Populations	SCN/Antennes ONG locales	Superficie plantée
7.6 Appuyer la création des vergers	Formation des arboriculteurs	Populations	SCN/Antennes ONG locales	Superficie plantée
7.7 Faire des plantations champêtres	Appui conseil et formation des populations	Populations	SCN/Antennes ONG locales	Superficie plantée
7.8 Installer des haies vives	Appui conseil et formation des populations	Populations	SCN/Antennes ONG locales)	Longueur de haie réalisée
7.9 Protéger les berges	Appui conseil et formation des populations	SCN	Les populations (à préciser)	Superficie protégée
7.10 Faire des brise-vent	Appui conseil et formation des populations	Les populations	Les populations (à préciser)	Longueur réalisée
7.11 Faire des plantations d'enrichissement	Appui conseil et formation des populations	Les populations	Les populations (à préciser)	Superficies plantées
7.12 Faire la fixation de dunes	Appui conseil et formation des populations	Les populations	Les populations (à préciser)	Superficies de dunes fixées
7.13 Faire la protection des digues	Appui conseil et formation des populations	Les populations	Les populations (à préciser)	Longueur réalisée
8 Susciter la création de plantations communales	Concertation avec l'administration et les autorités communales	SCN	Les populations (à préciser)	Nombre de forêts communales créées
9 Susciter la participation des ONG et GIE et autres à la campagne de reboisement	Information, sensibilisation, formation et suivi des GIE	SCN	DRCN/DNCN	Nombre de contrats signés
10 Evaluation de la campagne de reboisement	Mise en place des commissions régionales	DRCN	Gouvernorat, DRCN ; ONG, CRA, CT	Rapport d'évaluation produit
11 Organisation du concours de reboisement	Evaluation de la campagne de reboisement	Gouvernorat, DRCN ONG, CRA, CT		Prix attribués

NB Les activités ci-dessus indiquées ne sont pas exhaustives

V. CRITERES D' ATTRIBUTION DE PRIX AUX MEILLEURS PLANTEURS

Un dispositif d'évaluation est mis en place pour apprécier l'état des plantations après chaque campagne de reboisement dans le but d'encourager et de motiver les acteurs. Ce dispositif se veut simple et léger en vue de son opérationnalité sur le terrain.

1. Contexte d'attribution des prix :

Des prix sont institués au niveau national et attribués au niveau régional pour soutenir les efforts des populations qui s'investissent dans les actions de plantation.

Les vastes campagnes de reboisement entreprises dans notre pays ces deux dernières années sont le reflet de la volonté des populations et le souci des politiques de s'investir dans la préservation des écosystèmes forestiers. C'est dans ce contexte que le département de l'Environnement et de l'Assainissement a entrepris de récompenser les meilleurs planteurs du pays dans le but de récupérer des superficies dégradées et de diminuer les pressions sur les formations naturelles.

2. Les paramètres d'évaluation :

Les paramètres d'évaluation constituent des bases permettant d'apprécier de manière objective les reboisements effectués par les populations, les organisations paysannes, les associations, les ONG, les GIE, les structures, les collectivités, les particuliers, les sociétés et entreprises.

Les paramètres retenus sont:

- la superficie plantée: plus la superficie plantée est réussie plus son influence sur l'environnement est appréciable.
- le taux de survie : il s'agit là du degré de réussite de la plantation qui se traduit par le rapport entre le nombre de plants qui ont survécu et le nombre total de plants plantés en terme de pourcentage au moment de l'évaluation.
- les types de plantations : il s'agit de la nature de la plantation (bosquets villageois, plantations d'alignement, plantations d'ombrage, plantations de production, plantations de protection).
- l'entretien /protection de la plantation : les entretiens sont de plusieurs ordres ; on peut retenir entre autre, la clôture, le gardiennage ou la surveillance, l'arrosage et les mesures de lutte contre les feux de brousse et autres ravageurs.

3. Grille d'appréciation :

Les critères d'appréciation résultent des paramètres retenus ci-dessus. La meilleure plantation, peut avoir au maximum 100 points sur 100.

La grille d'appréciation se présente comme suit :

a) Superficie plantée : maximum de points 25

- 5 ha = 20 points ; pour chaque ha supplémentaire on ajoute un point ;
- A toute superficie inférieure à 5 ha on affecte 4 points par ha ; d'où 2 points pour $\frac{1}{2}$ ha et 1 point pour $\frac{1}{4}$ ha.

- S'agissant des plantations d'alignement, pour 5555 plants (correspondant à 5 ha), on affecte 20 points et un point pour chaque hectare supplémentaire.
- Pour une plantation de 1111 plants on affecte 4 points par ha ; d'où 2 points pour 555 plants plantés et 1 point pour 300 plants plantés.
- Pour les brise- vent :
 - à une réalisation de 200m on affecte 20 points,
 - à une réalisation de 100m on affecte 10 points,
 - à une réalisation de 50m on affecte 5 points

b) Taux de survie : maximum de points 40

- < 50% 0 points
- 50% 20 points

A partir de 50%, chaque pourcentage supplémentaire équivaut à 0,4 point.

c) Type de plantations : maximum de points 15

- plantations de production 15 points
- plantations de protection 10 points
- autres 5 points

d) L'entretien / protection : maximum de points 20

- plantation avec clôture, pare-feux, surveillance, nettoyée 20 points
- plantation avec clôture, pare-feux ou surveillance ou nettoyée 15 points
- plantation avec clôture ou pare-feux ou surveillance ou nettoyée 5 points

5. Mise en œuvre de l'évaluation :

L'évaluation est un processus de recensement et d'appréciation des reboisements réalisés lors de la campagne nationale de reboisement. Elle est réalisée par deux commissions :

- Une commission locale d'évaluation créée par décision du Préfet et chargée de :
 - procéder à l'évaluation de toutes les parcelles reboisées dans le Cercle lors de la campagne de reboisement,
 - transmettre le rapport d'évaluation au Gouverneur de Région,
 - proposer toute solution susceptible d'améliorer le déroulement de la prochaine campagne,
 - proposer les récipiendaires de la localité,
 - produire un rapport final d'évaluation.
- Une commission régionale d'évaluation sera créée au niveau régional par décision du Gouverneur de Région. Cette commission aura pour mission :
 - d'évaluer chaque année les campagnes de reboisement ;
 - de proposer toute solution susceptible d'améliorer le déroulement de la prochaine campagne ;
 - de proposer les récipiendaires au Gouverneur de région ;
 - de produire un rapport final d'évaluation.

Au cours de la période qui va s'écouler entre deux campagnes successives, il y aura deux évaluations :

- une première évaluation au cours du mois de Novembre. Celle-ci aura pour effet de rappeler aux acteurs la nécessité de protéger les plantations contre les feux de brousse
- une seconde évaluation qui aura lieu en Mai permettra d'identifier les récipiendaires.

Les efforts personnels des particuliers pour le reboisement doivent être récompensés à travers le rajout de deux points supplémentaires comme bonification.

i) Les propositions de prix :

Trois prix seront attribués au niveau régional en espèces pour permettre aux planteurs de s'équiper. La valeur des prix qui sont uniformes pour toutes les régions, sera fixée annuellement par la commission nationale.

Les récipiendaires recevront leurs prix la veille du lancement de la campagne de reboisement conformément à la grille d'identification des récipiendaires (Tableau N°3)

ii) Composition de la Commission d'évaluation :

La commission locale d'évaluation est composée comme suit :

- un représentant de l'Administration
- un représentant du SCN
- un représentant du SLACAER
- un représentant des jeunes
- un représentant des Associations Féminines
- un représentant des Collectivités Territoriales
- un représentant de la CLA

Au niveau régional la commission régionale d'évaluation est composée de :

- un représentant de l'Administration,
- un représentant de la CRA,
- un représentant de la Coordination des ONG,
- un représentant de la Société Civile,
- un représentant des Associations Féminines
- un représentant des jeunes
- un représentant de la DRCN
- un représentant des Collectivités Territoriales.

Chaque commission est souveraine quant à son organisation interne et son mode de fonctionnement.

TABLEAU N°3 FICHE D'IDENTIFICATION DES RECIPIENDAIRES

N° d'ordre	Nom Prénoms des participants	Superficie plantée	Taux de survie	Type de plantation	Entretien / Protection	Notes	Rang
1							
2							
3							

CONCLUSION ET PERSPECTIVES:

Le reboisement a été de tout temps une préoccupation des autorités de notre pays.

Plusieurs actions et interventions ont eu lieu de l'indépendance à nos jours. Toutes ces actions se situent à court ou long terme dans le cadre de :

- la lutte contre la désertification ;
- la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie des populations ;
- la création des espaces de récréation et de loisirs ;
- la restauration et la conservation des sols ;
- la protection des berges des cours d'eau ;
- la protection des routes contre l'érosion et l'ensablement ;
- la fixation des dunes ;
- la production de bois pour la satisfaction des besoins croissants des populations urbaines surtout.

Le reboisement apparaît donc comme l'une des alternatives pouvant améliorer le cadre de vie des populations surtout après le constat amer de la destruction du couvert forestier des voisinages immédiats de nos grandes villes. Les espèces en voie de disparition et /ou disparues dans un terroir donné doivent retenir notre attention surtout dans le cadre du maintien de la diversité biologique.

FICHE DE SUIVI MENSUEL DES PRODUCTEURS DE PLANTS

REGION DE
 CERCLE DE.....
 COMMUNE DE
 PEPINIERE DE.....
 MOIS DE.....

ESSENCES	STOCK ANTERIEUR	PRODUCTION DU MOIS	DISTRIBTION DU MOIS	PERTE	STOCK FIN DE MOIS	OBSERVATIONS
I. Exotiques						
S/Total I						
II Locales						
S/Total II						
III Fruitières						
S/Total III						
TOTAUX						

FICHES DE SYNTHESE DE LA CAMPAGNE DE REBOISEMENT

A/ PRODUCTION DE PLANTS

REGIONS ESSENCES	Kayes		Koulikoro		Sikasso		Ségou		Mopti		Tombouc tou		Gao		Kidal		District		CFPF		TOTAL	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
E.Locales																						
E. Exotiques																						
E.Fruitires																						
TOTAL/REGION																						

NB . 1 : Production du mois
2 : Stock en fin de mois

